



COMPTE RENDU DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mai 2023

18H30 À L'ORANGERIE

CONTRATS ET CONVENTIONS

Avenant à la convention OMCP

Règlement intérieur cantine

SUBVENTIONS

Validation du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028

Demande de subvention au Grand Avignon étude thermique et PAC air/eau

Demande de subvention ACTEE Etudes thermiques, diagnostiques

FINANCES

Information : marchés publics des assurances dommages aux biens et responsabilité civile

Décision Modificative n°1 - Virement de compte à compte investissement téléphonie/fibre des bâtiments publics

Achat de matériel scénique : console de son numérique

Validation des devis d'investissement et de fonctionnement de la Communication

Liste des Admissions en non-valeur

DIVERS

Tirage au sort des jurés d'assises 2024

Information Commission de Contrôle des Listes Electorales 2023-2026

CONTRATS ET CONVENTIONS

Avenant à la convention OMCP

Rapporteur : Jacques Demanse

Par délibération en date du 23 janvier 2023, La Commune de Sauveterre et l'Office Municipal de la Culture et du Patrimoine de Sauveterre établissaient une convention cadre portant sur les objectifs et moyens de l'Association.

Lors de l'établissement de cette convention, il a été omis le chapitre de renonciation de recours réciproque des assurances

Il convient donc de prendre un avenant afin de formaliser cet article.

L'avenant n°1 vous a été fourni en annexe de ce conseil municipal

L'avis du conseil est sollicité en vue d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Unanimité

Règlement intérieur cantine

Rapporteuse : Jessie Halili

Le règlement intérieur de la cantine nécessitait d'être revu, afin que le conseil municipal puisse se prononcer, il a été fourni en annexe de ce conseil.

L'avis du conseil est sollicité en vue d'autoriser la Mairie à transmettre ce règlement aux familles.

Unanimité

SUBVENTIONS

Validation du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028

Rapporteuse : Martine Bouche

Dans le cadre du Plan Pluri-annuel d'Investissement de la Commune, il est fait appel aux partenaires financiers pouvant apporter leur soutien aux Collectivités, c'est ainsi que la Région Occitanie et les Communes Gardoises du Grand Avignon depuis 2018 concluent des Contrats de Territoires.

Le succès du premier Contrat Territorial Occitanie a incité ces partenaires à renouveler le CTO pour les années 2022 à 2028.

Les Communes adhérentes de ce CTO sont invitées à délibérer avant que la Communauté d'Agglomération ne délibère à son tour, le 26 juin.

Le Contrat Territorial vous a été fourni en annexe de ce conseil, il convient dès lors au conseil municipal de se prononcer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce contrat.

Unanimité

Demande de subvention au Grand Avignon étude thermique et PAC air/eau

Rapporteur : Jacques Demanse

L'étude thermique concernant les travaux de confort été/hiver de l'Ecole Elémentaire Bernard de Ventadour par Domene Scop, pour un montant de 4500 € HT, tout comme l'installation de la Pompe à chaleur air/eau d'un montant de 51 450,26 € HT peuvent être subventionnés par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

A ce titre, Monsieur le Maire souhaite solliciter ce financement à hauteur de 50% du montant HT des études, soit : 2 250 €

Et 50% du montant HT des travaux, soit : 25 725 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter ces financements.

Unanimité

Demande de subvention ACTEE Etudes thermiques, diagnostiques

Rapporteur : Jacques Demanse

ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) est un programme dont l'objectif est la mise à disposition et le financement des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines :

→ l'efficacité énergétique des bâtiments publics

→ la substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performant et bas carbone.

Au titre de ces missions, ils financent les études thermiques, diagnostiques assortis de propositions factuelles de travaux jusqu'à 80% du montant HT

Il convient aujourd'hui de profiter de cette opportunité pour faire financer les études obligatoires avant travaux de rénovation de nos bâtiments publics.

Monsieur le Maire sollicite ce jour le conseil municipal afin de l'autoriser à solliciter ce financement.

Unanimité

FINANCES

Marché public des assurances dommages aux biens et responsabilité civile

Rapporteur : Jacques Demanse

Pour information :

Nos marchés publics des assurances DAB et RC arrivent à leur terme, il convient aujourd'hui de les renouveler pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

A ce jour, il est complexe pour une Commune d'être correctement assurée, voire parfois d'être assurée et les cotisations des assurances ont énormément augmentées.

En conséquence, nous passerons ce marché, non sous la forme d'un marché à procédure adaptée, mais sous la forme d'un appel d'offres afin de nous éviter un éventuel recours.

Dès lors que nous aurons les offres, il conviendra de les étudier en vue de répondre aux besoins de la Commune, mais également de savoir comment se positionner en regard des risques, des franchises et des sinistres à déclarer ou à prendre en charge totalement afin de prévoir les budgets nécessaires l'année prochaine.

Décision Modificative n°1 - Virement de compte à compte investissement téléphonie/fibre des bâtiments publics

Rapporteuse : Huguette Denis

En complément de ce rapport, vous avez reçu une note de synthèse et des documents afférents au réseau de téléphonie et de fibre internet des bâtiments publics de la Commune.

Comme vous avez pu le voir, il y a une somme de 22 000.00 euros à inscrire en investissement concernant ces travaux, somme qui sera intégralement amortie au vu des économies réalisées en fonctionnement dès 2024, néanmoins, elle nécessite son inscription en investissement.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'effectuer un virement de 22 000.00 Euros

De l'opération 10644 Rénovation Energétique Salle Orangerie

- Compte 2135 Installation générales, agencements

Sur l'opération 1065 téléphonie,

- Compte 2158 Autres installations, matériels et outillages techniques

L'avis du conseil est sollicité pour autoriser Monsieur le Maire à faire exécuter cette décision modificative du budget.

Majorité (1 contre : Patrick Cheruel)

Achat de matériel scénique : console de son numérique

Rapporteur : Patrick Cheruel

La console de son numérique du Pôle Culturel est obsolète et ne peut plus être réparée.

Il convient donc de la changer.

La Marque Jaune nous a transmis un devis à cette fin, d'un montant de 16 637, 48 € HT soit 19 964,97 € TTC

Il est à noter qu'il s'agit de matériel professionnel.

Le conseil municipal est sollicité en vue d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce devis

Unanimité

Validation des devis d'investissement et de fonctionnement de la Communication

Rapporteur : Thibault Baccherini

Il s'agit de valider deux devis de Communication de la Société BicPom, un pour le fonctionnement d'un montant de 16 200 € TTC, un pour l'investissement de 12 600 € TTC, les sommes ont été inscrites au budget 2023 au chapitre communication.

L'avis du conseil est sollicité en vue d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces devis

Il est acté entre les membres du conseil municipal que le devis de fonctionnement est validé, concernant le devis d'investissement, le budget est conservé, néanmoins, chaque prestation devra faire l'objet d'un devis.

Unanimité

Liste des Admissions en non-valeur

Rapporteuse : Martine Bouche

La liste des admissions en non-valeur 6264550615 nous a été transmise par Monsieur le Percepteur, il s'agit de titres pour lesquels les sommes n'ont pas pu être honorées à savoir, le titre 2019 T-284 pour un montant de 72,00 € ainsi que le titre 2019 T-291 pour un montant de 15,00 €.

Le conseil municipal est sollicité en vue d'autoriser Monsieur le Maire à annuler ces deux titres.

Majorité (2 contre : Karel Arnau, Sylvie Burgio)

DIVERS

Tirage au sort des jurés d'assises 2024

Rapporteur : Jacques Demanse

Comme chaque année, il convient de tirer au sort 6 personnes afin de constituer la liste des jurés d'assises pour l'année prochaine.

A l'issue de ce conseil, les personnes tirées au sort seront contactées par la Mairie.

Il est demandé aux membres présents, tout comme au public, la plus grande discrétion quant à la liste des personnes tirées au sort, il est mentionné que celle-ci ne figurera pas au compte rendu du conseil.

Sont tirés au sort les électeurs suivants (par numéro pour des raisons de confidentialité) : 8 – 58 – 588 – 800 – 895 – 900, ils seront informés dans les jours à venir.

Information Commission de Contrôle des Listes Electorales 2023-2026

Rapporteur : Jacques Demanse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les membres de Commission de contrôle des listes électorales, pour la période 2023-2026 sont les suivants :

Déléguée de l'Administration : Mme LUCAS Marie-Ange

Délégué du Tribunal Judiciaire : M. MERCIEUX Alain

Conseiller Municipal : M. BENOIT Maurice

La séance est levée à 19h26